



SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance
Maladie

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

SOURIEZ,
VOUS
ÊTES
ASSURÉS.

**ÉTUDIANTS, CETTE ANNÉE, VOTRE COUVERTURE
SANTÉ EST AUTOMATIQUE ET GRATUITE**

You avez juste à mettre à jour votre carte Vitale et vos informations dans votre espace personnel ameli (si vous êtes un nouvel étudiant) ou celui de votre mutuelle étudiante (si vous étiez déjà étudiant l'an dernier).

ameli.fr